

ALLIANCE NUMISMATIQUE EUROPÉENNE

EUROPEES GENOOTSCHAP

VOOR MUNT- EN PENNINGKUNDE

PUBLICATION MENSUELLE
FONDATEURS — STICHTERS

RENÉ DE MARTELAERE

ANTOINE VANDEN BRANDE

314, avenue Gitschotel, BORGERHOUT-ANVERS (Belgique) Tél.39.17.51

Mai 1958

— 5 —

Mei 1958

QUENTIN METSYS

(suite)

Etant souvent appelé à Anvers, Metsys résolut de s'y fixer définitivement. Le 10 septembre 1494 il vendit sa maison de Louvain, située rue de Malines, à Josse Metsys.

Quentin fut reçu franc-maître dans la confrérie de S. Luc, à Anvers, en 1491. Son mariage doit avoir eu lieu en 1492. Sa jeune femme était Adélaïde van Thuyt, fille de Lambert van Thuyt, propriétaire en Campine, notamment à Herenthout et à Wickeworst.

Les époux s'installèrent dans la maison « Le Singe » (In de Simme), située rue des Tanneurs.

Sa femme mourut en 1507. Metsys se remaria avec Catherine Heyns, fille naturelle de Jean Heyns, dit vander Meere, bourgeois d'Anvers et de Marie Boydens. Elle apporta à son mari une dot et des espérances (1508). Un tableau conservé à Florence et daté de 1520 le représente avec sa seconde femme.

Quentin Metsys fut incontestablement l'un des peintres les plus renommés d'Anvers. Son chef-d'œuvre « La descente de croix », peint en 1508, pour l'autel de la chapelle de la Gilde des Menuisiers dans la cathédrale, est maintenant conservé au Musée d'Anvers. Cette œuvre est exécutée avec beaucoup de soin et de finesse. C'est un travail admirable, en dépit de son genre gothique. Le peintre reçut seulement comme salaire pour ce tableau la somme de 300 florins. La ville l'acheta à la Gilde des Menuisiers pour 1500 florins en 1577. La reine Elisabeth eut un moment le désir de posséder ce tableau ; elle offrit vainement pour cette œuvre la somme de quarante mille florins. C'est un tryptique représentant le sauveur descendu de la Croix, le martyr de S. Jean Baph. et celui de St. Jean l'Evangeliste.

La manière si soignée de Q.M. nous est connue aussi par le tableau « Les Avars » conservé à Windsor, la peinture de la National Gallery, etc.

Quentin eut l'amitié de Peter Gillis (Egidius), en ce moment secrétaire municipal, de B. Thomas More, de Dürer et de Holbein.

Quentin fut d'abord enseveli dans le couvent des Carthusiens et quand ce couvent fut supprimé ses restes furent réensevelis en face de la cathédrale d'Anvers, avec l'inscription suivante, placée dans les murs de la cathédrale, « Quintino Matsys, incomparabilis artis pictori, admiratrix grataque Posteritas anno post obitum saeculari M.CC.XXIX posuit. Connubialis amor de muliebre fecit Apellem ».

D'après le témoignage d'Erasmus, nous savons que Metsys exécuta une médaille-portrait du célèbre philosophe. (... Unde statuarius iste nactus sit effigiem mei demiror, nisi fortasse habet eam quam Quintibus Antverpiae fudit aere).

Cette pièce a été attribuée jusqu'ici à Quentin Metsys mais de plus amples recherches ont conduit le Dr SIMONIS (L'Art du médailleur en Belgique, 1900) à y voir une œuvre du médailleur Jean Second, qui modela cette œuvre d'après le médaillon de Metsys, actuellement perdu.

Quentin Metsys est non seulement un grand artiste, un peintre d'une haute originalité, mais un novateur dans l'école flamande. Quentin étudia les productions des grands peintres italiens et s'assimila leur manière.

Il exerça une action considérable sur le développement de la peinture en Belgique. HYMANS écrit : « De l'étude raisonnée de l'œuvre de Metsys, se dégage un enseignement de plus. La technique se libère par degrés de sa raideur native, et sans rien perdre en précision, se complète d'une rondeur de formes, et d'un mouvement naturel... Van Eyck a plus d'éclat, Memling plus de douceur, aucun n'arrive à une réalisation plus complète, ne modèle avec plus de science. ». Il doit être considéré comme le fondateur de l'illustre école d'Anvers.

Son talent devint d'une extrême originalité. Il peignait plus hardiment que l'Ecole de Bruges et son dessin était plus facile. Bien que sa couleur soit fine et harmonieuse, il l'appliquait avec une largeur inconnue avant lui. On y sent déjà là liberté du style moderne.

Quentin Metsys ne mourut pas dans un grand âge. Il disparut à 64 ans. Le 16 septembre 1530, il avait cessé de vivre. Ses funérailles se passèrent avec une grande simplicité. On l'inhuma au pied du portail de la cathédrale de Notre-Dame, et non au cimetière des Chartreux. Vers 1625 on enleva les pierres tumulaires du petit cimetière de Notre-Dame, pour faire place au marché aux gants. La dalle de Metsys, déjà fort usée fut retaillée aux frais de Corneille vander Gheest, grand ami des arts, qui était possesseur de plusieurs tableaux de notre artiste. Enlevée en 1818, cette pierre est conservée au Musée d'Anvers et remplacée par une reproduction exacte.

Mais vander Gheest fit plus encore. Il érigea dans une ogive du contre-fort gauche de la tour Notre-Dame, un médaillon, en marbre blanc, offrant le buste en profil de Metsys, d'après une ancienne médaille de bronze. D'un côté on plaça les emblèmes de la peinture, de l'autre, ceux de la forgeronnerie, ainsi que des inscriptions latines.

Quentin METSYS eut des élèves : en 1495, il accepta Adrien van Overbeke ; en 1501, Guillaume Muelenbroeck ; en 1504, Édouard Portugalois ; en 1510, Henri Broeckmaecker. Reçu franc-maître en 1508, Adrien van Overbeke devint un artiste remarquable. Édouard Portugalois fut reçu franc-maître en 1508.

Le grand artiste eut non seulement des élèves, mais des imitateurs. En tête de ceux-ci on peut citer Marin de Rommerswael ou Marin le Zélandais ; et Jean Sanders, dit de Hemessem, dont les œuvres ont été plus d'une fois confondues avec celles du maître.

1/ — *MEDAILLE D'ERASME. 1519.*

Buste à gauche d'Erasmus coiffé d'un bonnet et vêtu d'un manteau à col de fourrure. Dans le champ à gauche, ER ; à droite, ROT. Au-dessous, 1519.

R/ Sur un tertre soutenu par des cailloux, buste à gauche du dieu Terme à base quadrangulaire. Dans le champ, à gauche, CONCEDO. A droite, NVLLI. Sur la base, TERMINVS.

105 mm. Métal de cloche.

2/ — *ERASMVS ROTERODAMENSIS.* Buste d'Erasmus de trois quarts à gauche coiffé d'un bonnet. Il est vêtu d'un manteau à revers étroits, ouvert sur un pourpoint à col rabattu, entr'ouvert et laissant voir la chemise.

Dans le champ : 1526.

45 mm. Bronze. Cab. des Méd.

Cette seconde médaille, inédite, a été publiée par M.V. Tourneur, dans la RbN 1920, p. 142, n° 2.

Depuis 1740 la première médaille a été attribuée à Quentin METSYS par la plupart des auteurs : Kochler, Bolzenthal, A. Michiels (Hist. de la peinture flamande), A. Pinchart, E. van EVEN, Max Rooses (Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool), C. Picqué, G. Habich, A. Machiels, G. F. Hill, etc.

Le Dr SIMONIS, se basant sur l'analogie entre le travail de la première médaille et l'œuvre générale de Jean SECOND attribuée à cet artiste la médaille au Terminus.

Mais la date de 1519 fait échec à cette théorie. Jean Second n'avait alors que 8 ans.

La médaille de 1519 est bien l'œuvre de Quentin METSYS. C'est Erasmus qui l'a commandée au maître anversois, et l'a payée plus de 30 florins et dès lors s'explique le caractère savant des légendes. C'est Erasmus lui-même qui a rédigé les légendes : *Twn kreitto ta suggrammata deixei* : ses écrits fourniront le portrait le meilleur.

Les motifs du revers, ce dieu Terme et les légendes ont aussi été fournis par Erasmus. Cela ressort d'une lettre d'Erasmus à Alphonse Valdès, un des secrétaires de Charles-Quint. Il y expose tout ce qui a rapport au Terminus.

La médaille fut modelée à Anvers par Quentin METSYS probablement avant Pâques 1519. Erasmus alla à ce moment passer quelques jours à Anvers.

Dans les lettres adressées à Pirckheimer par Erasmus le 3 juin 1524 on relève divers détails intéressants sur la fabrication des médailles, et des détails sur son portrait métallique.

Vers 1524 on a dû couler et mettre en vente à Nuremberg des exemplaires en bronze de la médaille d'Erasmus, d'après un original en plomb. Le British Museum possède plusieurs pièces qui pourraient provenir de cette fabrication.

Cette mise dans le commerce de la médaille d'Erasmus s'explique par l'enthousiasme que le grand théologien soulevait alors chez les érudits.

Par contre, certains étaient beaucoup portés pour la personnalité d'Erasmus. Nous lisons dans une des lettres à Mallarius datée d'avril 1531 qu'il existait un certain de Constance qui avait pendu dans sa chambre une gravure représentant Erasmus, et qu'en signe de mépris, il crachait par terre chaque fois qu'il passait devant ladite gravure.

Erasmus indique une manière d'obtenir d'excellentes effigies. Elle consiste à couler la face sans le revers. Le Cab. des Méd. possède une fonte ancienne obtenue par ce moyen.

Ensuite Erasmus décrit un procédé pour obtenir des réductions de son portrait : on prend un bloc d'argile maintenu par un cercle de bronze ; on y imprime l'effigie par pression ; on laisse sécher ; on y coule du plomb et l'on recommence. Par suite du retrait de la matière plastique, on obtient peu à peu une réduction de l'effigie.

Erasmus lui-même qualifie ce procédé de long et difficile. Il est certainement peu commode. Le retrait amène des déformations du modelé, et dans des pièces comme celles d'Erasmus, où les inscriptions sont très longues, il provoque parfois la confusion des légendes.

Cependant ce procédé a été employé. Le Cabinet de Paris possède une réduction de la médaille d'Erasmus obtenue par ce moyen.

La médaille d'Erasmus au revers du Terminus et datée de 1519 est donc bien de QUENTIN METSYS. Par son modelé, sa composition et la finesse de l'exécution, c'est un chef-d'œuvre, qui mérite l'admiration.

3/. ERASMVS ROTERO. Buste à gauche d'Erasmus, analogue à celui de la médaille no 1. Sous le buste, 1519.

Uniface. 45 mm.

4/. Il existe enfin une petite médaille frappée au même type que la grande et datée de 1531.

IMAGO AD VIVA EFFIGIE EXPRESSA. Buste à gauche d'Erasmus analogue à celui de la médaille no 1. Dans le champ, à gauche, ER ; à droite, RO. Sous le buste, 1531.

R/ MORS VLTIMA LINEA RERV. Le Terminus sur un tertre de cailloux et de gazon. Sur le socle, TERMINVS. Dans le champ, à gauche, CON ; à droite, CEDO ; à gauche, NV ; à droite, LLI.

35 mm. Argent.

J. R. HAARHAUS a émis l'opinion que cette médaille de 1531 serait un compromis entre la médaille de Metsys et le portrait d'Erasmus par Holbein, en 1530. Cette suggestion est vraiment très intéressante et digne de retenir l'attention.

En tout cas, cette médaille paraît, pour Tourneur, être de fabrication allemande, de même que la médaille de 1526, que l'on pourrait attribuer à Frédéric HAGENAUER.

A Suivre

F. BAILLION

EXPO 58 EN DE NUMISMATIEK

In het maandblad van januari hebben wij over dit onderwerp enkele beschouwingen gepubliceerd hierbij herinnerend aan het feit dat er van ons medelid V.C. reeds in maart 1957 een bijdrage verscheen waarin deze de vraag stelde: « Een gedenkpenning of een speciale aanmunting ? ».

Bij onze beschouwingen gaven wij de leden kennis van de brieven van het Kommissariaat-Generaal van de Wereldtentoonstelling en van het Ministerie van Financiën over hun plannen einde 1957.

Wij noemden hierbij het antwoord van het Ministerie van Financiën weinig bemoedigend omdat uit de ontvangen brief bleek dat de kwestie toen nog in haar studiestadium was. Een beetje hoopgevend was weliswaar de bemerking: « In geval een speciale munt zal worden aangemund zal dit het voorwerp uitmaken van een in het Staatsblad te publiceren koninklijk besluit, waarin een beschrijving van het aan te munten stuk zal worden gegeven ».

In de eerste helft van april doken er in de pers dan toch berichten op die er op wezen dat er een speciale muntslag zou gebeuren.

Volgend berichtje moet hier zeker aanleiding gegeven hebben tot zeer uiteenlopende commentaar bij de belangstellende lezers :

NIEUWE MUNTSTUKKEN VOOR DE KONING

De eerste nieuwe zilveren muntstukken van 50 fr. werden zo pas geslagen en verzonden naar de Koning, die zich in Zuid-Frankrijk bevindt.

Van deze stukken zullen slechts een tamelijk beperkt aantal exemplaren in omloop gebracht worden. Zij werden ontworpen door beeldhouwer Van Dionant en vertonen enerzijds de gelaatstrekken van Koning Boudewijn en aan de keerzijde het stadshuis van Brussel.

Deze uitgifte valt samen met de opening van de Wereldtentoonstelling. In 1935 werd eveneens een zilveren muntstuk in omloop gebracht bij gelegenheid van de toenmalige tentoonstelling.

De kostprijs van de nieuwe muntstukken is iets meer dan 17 fr., zodat de uitgifte een welgekomen winst zal verschaffen.

Men kan zich bij de lezing hiervan inderdaad afvragen wat men bedoelt met « een tamelijk beperkt aantal exemplaren ».

* * *

Anderzijds lazen wij in het weekblad « POURQUOI PAS ? » van 4 april volgend artikel dat wij integraal overnemen met de vaste overtuiging dat het in ons maandblad niet misplaatst is en onze leden er enkele belangwekkende informaties mede krijgen.

PASSEZ LA MONNAIE ! UN BOCK AVEC M. PIERRE KAUCH DU « GROUPE 44 »

Ses longs cheveux gris bouclés à l'artiste, M. Kauch était assis dans son grand bureau vert pomme de la Banque Nationale. M. Kauch y dirige le département des études : c'est le bras droit de M. Jean Van Nieuwenhuyse, directeur de cette institution vénérée et président

de l'Institut de Réescompte et de Garantie. Que cela ne vous effraie pas : vivant dans un monde abstrait, M. Kauch ne l'est pas. Il vous broie les phalanges dans sa vaste main et vous explique :

— C'est la première fois que les institutions monétaires, de crédit et d'épargne, secteur privé et secteur public, occupent un pavillon spécial à une exposition universelle. Ces entreprises jouent aujourd'hui un tel rôle dans les nations que M. Moens de Fernig leur a fait place au Heysel.

— Cela s'appelle : Groupe 44. Qu'est-ce à dire ?

— Simple numéro du répertoire des activités humaines, établi par le Bureau international des Expositions. Le Groupe 43, par exemple, c'est le commerce, le Groupe 45 les assurances. Mais pour éclairer le public, nous parlerons de préférence du groupe « monnaie, crédit, épargne ».

M. Kauch me fit un petit cours d'histoire : l'Antiquité et sa monnaie métallique, la décadence de Rome, les marchands-banquiers, l'Ordre du Temple, créateur de la première grande banque internationale. Les premières lettres de change font leur apparition au XII^e siècle. Et puis tout se précipite : la fin du moyen âge coïncide avec l'essor du capitalisme privé, qui favorise l'éclosion des grandes nations. Bruges rejoint Venise sur la carte des affaires, l'étalon-or reparait, le chèque est inventé. Le XVII^e siècle, l'ère des grandes découvertes, fait naître une nouvelle économie mondiale appuyée sur les premiers appels à l'épargne privée. La première Bourse, celle d'Anvers, capitale financière de l'Europe, est imitée partout. Voici les compagnies coloniales, le billet de banque, la caisse d'épargne, l'action de société. Sautons jusqu'au XIX^e siècle : l'Union Latine est conclue, première manifestation de la collaboration monétaire internationale. Et enfin, le XX^e siècle permet aux institutions financières de relever le niveau de vie des hommes, voire d'intégrer les nations...

— Bref, dit M. Kauch, il nous fallait un Temple, même si la perspective de dépenser des millions qui seront détruits au bout de six mois ne répond guère à notre conception des investissements productifs. Nous nous sommes donc installés, pas très loin de Belgique joyeuse, et en collaboration avec le groupe des Assurances dont nous sommes cependant séparés par un artifice d'architecture, dans un pavillon conçu par M. Franssen. Pas de luxe, mais une manifestation rationnelle de la « présence de l'homme ». Façade vitrée, murs intérieurs noirs, statues, hôtesse...

* * *

Le thème de l'Exposition étant le suivant : « Les techniques au service de l'humanité », les organisateurs du Groupe 44 se creusèrent la tête pour trouver une formule capable de frapper l'imagination du public, de concrétiser en somme le problème des banques. Alors, comme on sait que le public a un petit cœur d'enfant curieux, on lui présentera beaucoup de choses — et surtout un atelier monétaire.

— On le verra fonctionner, dit M. Kauch, par un énorme œil-de-bœuf ouvert au niveau du hall. C'est là que sera frappée une nouvelle pièce de 50 francs à l'effigie du roi Baudouin. La presse, construite sur les indications de M. Gaston Lamquet, commissaire des Monnaies, est une petite merveille capable de frapper 6.000 pièces à l'heure.

M. Kauch eut un sourire indulgent :

— *Je crois bien que cet atelier de frappe fera honte à notre vieil Hôtel des Monnaies. Il s'écroule, le malheureux !*

— *Qui donc est l'auteur de la pièce de 50 francs ?*

— *M. Carlos van Dionant, né en 1899 à Descalvados, Matto Grosso (Brésil) où Léopold II avait envoyé son père, colonel de l'armée belge. C'est lui l'auteur de l'épée d'honneur offerte par la Belgique au général Eisenhower.*

— *Je croyais, dis-je, que les pièces et les billets étaient condamnés à disparaître à plus ou moins brève échéance, comme aux Etats-Unis où l'on paie son scotch avec un chèque.*

— *Je ne le pense pas, répondit M. Kauch. La monnaie demeurera longtemps encore dans nos pays d'Europe. D'ailleurs, les nouvelles pièces de 50 fr. seront émises uniquement dans l'enceinte de l'Exposition par les bureaux de l'Union Belge des Banques : elles alimenteront non seulement le public, mais aussi les entreprises telles que les cafés, les restaurants, etc., qui fonctionneront au Heysel.*

Chose curieuse, le Groupe 44 a renoncé systématiquement aux graphiques, aux chiffres, aux statistiques. M. Kauch use d'une formule assez amusante : « Les chiffres n'intéressent personne, puisque ceux qui s'y intéressent les connaissent par cœur ». La lumière, les formes, les couleurs, une pluie d'immenses pièces d'or, des scènes de la vie bancaire à travers les âges : « Il faut séduire et non pas expliquer », dit M. Krauch. Il y aura aussi une machine extraordinaire qu'il est absolument impossible de décrire. Sachez seulement qu'elle expliquera d'une manière particulièrement ingénieuse les rapports entre la monnaie, le crédit, l'épargne, l'activité industrielle et commerciale au cours des phases du cycle économique.

— *En fin de compte, dit M. Kauch en lissant ses beaux cheveux d'artiste, on s'apercevra que la Belgique, ici aussi, a brillamment participé à l'essor du monde. Il est bon, parfois, de le rappeler.*

* * *

Op dinsdag, 16 april, werd ook de laatste sluyer afgelegd. In het Belgisch Staatsblad N. 106 verscheen het koninklijk besluit dat deze muntslag regelt. Wij laten ook hiervan de volledige tekst volgen met de hoop dat vele lezers voor dit officiële document belangstelling hebben.

MINISTERIE VAN FINANCIËN

9 April 1958. — *Koninklijk besluit betreffende het slaan van een zilveren gedenkmuntstuk van 50 frank, ter gelegenheid van de Algemene Wereldtentoonstelling te Brussel in 1958.*

BOUDEWIJN, Koning der Belgen,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, HEIL.

Gelet op artikel 1 van de wet van 12 Juni 1930, waarbij de Regering gemachtigd wordt de aard en de vorm van de voor rekening van het Muntfonds circulerende coupures alsmede de hoeveelheid er van voor elke categorie, volgens de vastgestelde behoeften te bepalen ;

Gelet op artikel 1 van de wet van 27 Juli 1953, houdende vaststelling van de grens toegewezen aan de uitgifte van deelmunt ;

Gelet op het besluit van de Regent van 15 October 1948, betreffende, inzonderheid, het slaan van zilveren stukken van 100, van 50 en van 20 frank ;

Overwegende dat ter gelegenheid van de Algemene Wereldtentoonstelling te Brussel in 1958, het aangewezen is een gedenkmuntstuk te slaan;

Op de voordracht van Onze Minister van Financiën,
Hebben Wij besloten en besluiten Wij:

Artikel 1. Volgens de vastgestelde behoeften en binnen de bij de wet van 27 Juli 1953 bepaalde grenzen, zal er tijdens de duur van de Algemene Wereldtentoonstelling te Brussel in 1958, een zilveren gedenkmuntstuk van 50 frank worden geslagen, dat wettelijke koers zal hebben te zamen met de thans circulerende muntstukken en biljellen.

Art. 2. Dit gedenkmuntstuk zal worden geslagen met gekartelde muntrand, en zal de onderstaande kenmerken vertonen:

Diameter: 30 millimeter;

Muntvoet: 835 duizendsten, met een remedie van 3 duizendsten naar boven en naar beneden:

Gewicht: 12,5 gram, met een remedie van 10 duizendsten naar boven en naar beneden.

Art. 3. Het gedenkmuntstuk van 50 frank draagt op de voorzijde: Onze beeldenaar, het gelaat van ter linkerzijde; « Boudewijn » of « Baudouin » boven in een cirkelboog; « Koning der Belgen » of « Roi des Belges » onder in een cirkelboog; omschrift tussen twee lijnen; tussen de halssnede en het omschrift: C. v. D.

Het draagt op de keerzijde: het Stadhuis van Brussel, en rechts, vier huizen van de Grote Markt; in het veld, links, ster met vijf ongelijke stralen (zinnebeeld van de Tentoonstelling); tussen de stralen, boven, de wereldbol, en rechts, het jaartal 1958; in het veld, rechts, 50 en daaronder F; onderaan, de naam van de beeldhouwer C. van Dionant.

Art. 4. De wettige betaalkracht, onder particulieren, van de gedenkmuntstukken van 50 frank, wordt beperkt op 1 000 frank.

Art. 5. De aanmuntning er van zal in gelijke hoeveelheden met Nederlandse tekst en met Franse tekst geschieden.

Art. 6. Onze Minister van Financiën is belast met de uitvoering van dit besluit.

Gegeven te Grasse (Alpes-Maritimes), 9 April 1958.

BAUDOUIN.

Van Koningswege:

De Minister van Financiën,

H. LIEBAERT.

Hiermede zijn wij dus beter ingelicht over wat Expo 58 ons op het gebied van de numismatiek brengen gaat. Het aantal stukken zal waarschijnlijk eerst na de sluiting van de Wereldtentoonstelling kunnen bekend gemaakt worden.

Wij zijn niet van mening dat ons aandringen zwaar in de schaal heeft gewogen of deze aanmuntning zou gebeuren. Het ligt haast voor de hand dat men eenvoudig het voorgaande van 1935 heeft willen volgen. Toch menen wij in de geest van ons Genootschap te hebben gehandeld door in deze kwestie ook onze stem te laten horen.

Wij hopen dat het nieuwe 50 F. stuk meevallen zal en dat er in de toekomst bij andere voornamen gebeurtenissen nog gedenkmunten zullen in omloop gebracht worden.

Joris MERTENS.